

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 12 MARS 2018 : DELIBERATION N° 14

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 MARS 2018

L'an deux mille DIX-HUIT le DOUZE MARS à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - P. MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - I FRATINI - L.A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Christine MORETTI (à Yves ZUMSTEIN)

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Patricia REMIENS (à Jeannine PAQUE)

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCCOCIOLO)

Naëlle TAJDIRT (à Samia SERHANI)

Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

Valérie ZATAR (absente de la question 1 à 4 : pouvoir donné à Marie-Pierre ROPITAL et présente à partir de la question n° 5 : budget primitif)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Christophe DI POMPEO - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI

Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 8 : Ville - Autorisation de programme et des crédits de paiement n°8 - Aménagement Espaces Publics - ANRU Epinette - Clôture

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- l'article L2311-3 relatif aux dotations budgétaires,
- l'article R2311-9 relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 61 du 14 mars 2003 portant autorisation de programmes d'investissement.

Considérant que lors de sa séance du 14 mars 2003, l'assemblée délibérante a décidé de la création de l'autorisation de programme n°8, relative à l'Aménagement des Espaces Publics dans le cadre de la Rénovation urbaine du Quartier de l'Épinette ;

Considérant que le réaménagement de ce quartier est aujourd'hui achevé,

Qu'il convient de clôturer l'autorisation de programme correspondante ;

Considérant que de nombreux réajustements ont été opérés durant cette opération,

Que le dernier, acté par délibération n°107 du 25 septembre 2017, s'établissait comme suit :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENT 2003	CREDIT DE PAIEMENT 2004	CREDITS DE PAIEMENT 2005	CREDITS DE PAIEMENT 2006
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	20 710 332,00	4 784,00	0,00	37 076,00	920 213,37

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2007	CREDITS DE PAIEMENT 2008	CREDIT DE PAIEMENT 2009	CREDITS DE PAIEMENT 2010	CREDITS DE PAIEMENT 2011
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	1 285 252,12	910 014,81	932 482,42	4 368 579,24	2 762 748,81

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2012	CREDITS DE PAIEMENT 2013	CREDIT DE PAIEMENT 2014	CREDITS DE PAIEMENT 2015	CREDITS DE PAIEMENT 2016
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	101 499,73	1 466 005,23	1 388 000,95	1 004 952,09	1 522 723,11

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2017
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	4 006 000,00

Que le bilan final de cette autorisation de programme définitivement terminée, se présente comme suit :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENT 2003	CREDIT DE PAIEMENT 2004	CREDITS DE PAIEMENT 2005	CREDITS DE PAIEMENT 2006
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	20 706 431,18	4 784,00	0,00	37 076,00	920 213,37

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2007	CREDITS DE PAIEMENT 2008	CREDIT DE PAIEMENT 2009	CREDITS DE PAIEMENT 2010	CREDITS DE PAIEMENT 2011
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	1 285 252,12	910 014,81	932 482,42	4 368 579,24	2 762 748,81

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2012	CREDITS DE PAIEMENT 2013	CREDIT DE PAIEMENT 2014	CREDITS DE PAIEMENT 2015	CREDITS DE PAIEMENT 2016
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	101 499,73	1 466 005,23	1 388 000,95	1 004 952,09	1 522 723,11

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	CREDIT DE PAIEMENT 2017
Aménagement Espaces Publics ANRU Epinette	8	1201603	4 002 099,30

Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter le montant final de l'autorisation de programme n°8
- de clôturer cette autorisation de programme

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Accepte :

- le montant final de l'autorisation de programme n°8
- de clôturer cette autorisation de programme.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

